Cet avis sur le site TED: http://ted.europa.eu/udl?uri=TED:NOTICE:208577-2015:TEXT:FR:HTML

France-Chamalières: Services de transport routier
2015/S 115-208577

Avis de marché

Services

Directive 2004/18/CE

Section I: Pouvoir adjudicateur

I.1) **Nom, adresses et point(s) de contact**

Banque de France — fabrication des billets — imprimerie
57210489100013
10 boulevard Duclaux — CS 30100
À l'attention de: Marie Pascale-Aboulfaraj
63407 Chamalières
FRANCE
Téléphone: +33 473174009
E-mail: cham.marches-europeens@banque-france.fr
Fax: +33 473174132

Adresse(s) internet:

Adresse générale du pouvoir adjudicateur: www.banque-france.fr
Adresse du profil d’acheteur: https://banque-france.achatpublic.com
Accès électronique à l'information: https://banque-france.achatpublic.com
Soumission des offres et des demandes de participation par voie électronique: https://banque-france.achatpublic.com

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues: auprès du ou des points de contact susmentionnés

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris les documents relatifs à un dialogue compétitif et à un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus:

Banque de France des achats
57210489100013
Téléchargement du dossier sur la plate-forme de dématérialisation
75049 Paris Cedex 01
FRANCE
Adresse internet: https://banque-france.achatpublic.com

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées:

Banque de France fabrication des billets — imprimerie
57210489100013
Voir partie « VI-3 Autres informations
Point(s) de contact: Commission de marchés
À l'attention de: Marie Pascale-Aboulfaraj
63407 Chamalières

FRANCE
Adresse internet: https://banque-france.achatpublic.com

I.2) **Type de pouvoir adjudicateur**
Organisme de droit public

I.3) **Activité principale**
Affaires économiques et financières

I.4) **Attribution de marché pour le compte d’autres pouvoirs adjudicateurs**
Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs: non

Section II: Objet du marché

II.1) **Description**

II.1.1) **Intitulé attribué au contrat par le pouvoir adjudicateur:**
Transport sécurisé avec escorte non armée.

II.1.2) **Type de marché et lieu d’exécution, de livraison ou de prestation**
Services
Catégorie de services nº 2: Services de transports terrestres [2] , y compris les services de véhicules blindés et les services de courrier, à l'exclusion des transports de courrier
Lieu principal d’exécution des travaux, de livraison des fournitures ou de prestation des services: Banque de France — direction générale de la fabrication des billets
imprimerie
10 bd Duclaux —CS 30100
63407 Chamalieres
Papeterie
Longues
63270 Vic Le Comte.
Code NUTS FR724

II.1.3) **Information sur le marché public, l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique**
L’avis concerne la mise en place d'un accord-cadre

II.1.4) **Information sur l’accord-cadre**
Accord-cadre avec un seul opérateur
Durée de l’accord-cadre
Durée en années: 4
Estimation de la valeur totale des acquisitions pour l’ensemble de la durée de l’accord-cadre
Valeur estimée hors TVA:
fourchette: entre 800 000 et 1 200 000 EUR

II.1.5) **Description succincte du marché ou de l’acquisition/des acquisitions**
Il s'agit d'un accord cadre, type marché à bon de commande, d'une durée de 4 ans.
La prestation consiste à assurer le transport de matières premières confidentielles par camion ou fourgon avec escorte non armée en véhicule léger:
Enlèvement à partir d'entreprises européennes y compris la Suisse pour livraison sur les sites industriels de Vic Le Comte ou Chamalières (Puy-de-Dôme).
Enlèvement à partir des sites industriels de Vic Le Comte ou Chamalières (Puy-de-Dôme) pour livraison sur des sites d'entreprises européennes y compris le Suisse.
Enlèvement et livraison entre sites Banque de France.
Le nombre de transferts à réaliser sera de 30 à 90 interventions par an.

Le prestataire doit être en mesure de satisfaire à l'organisation de plusieurs missions le même jour.
Il s'agit d'un marché réservé à une catégorie professionnelle particulière (voir III.3.1).
Les candidats devront en outre joindre à leur dossier de candidature l'accord de secret « Banque de France »" dûment complété daté et signé pour accord (voir VI.3).

II.1.6) **Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)**
60100000, 79710000

II.1.7) **Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)**
Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

II.1.8) **Lots**
Division en lots: non

II.1.9) **Variantes**
Des variantes seront prises en considération: non

II.2) **Quantité ou étendue du marché**

II.2.1) **Quantité ou étendue globale:**
Le nombre de transferts à réaliser sera de 40 à 70 interventions par an.

II.2.2) **Information sur les options**
Options: non

II.2.3) **Reconduction**
Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction: non

II.3) **Durée du marché ou délai d'exécution des travaux**
Durée en mois: 48 (à compter de la date d'attribution du marché)

Section III: Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) **Conditions relatives au contrat**

III.1.1) **Cautionnement et garanties exigés:**

III.1.2) **Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent:**
Paiement en Euro, par virement bancaire à 30 jours nets à date de réception de la facture.
Le montant sera révisable annuellement (indiquer la formule de révision de prix, avec comme indice le prix du carburant et l'évolution des salaires, donner les indices au 1/01/14 et 01/01/15 et à la date de la rédaction de l'offre)
Origine des fonds: ressources propres.

III.1.3) **Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché:**
Les candidats peuvent se présenter seuls ou en groupement momentané d'entreprises.
Dans l'hypothèse où le marché serait attribué à un groupement, la Banque de France exigerait la transformation du groupement attributaire en groupement momentané d'entreprises solidaires.

III.1.4) **Autres conditions particulières**
L'exécution du marché est soumise à des conditions particulières: oui
description de ces conditions: Les Zones sensibles des sites industriels de la Banque de France sont classés en « Zone à régime restrictif » et répondent à des conditions de sûreté particulières (cf. l'arrêté ministériel en date du 25.7.2013 délivré par le ministère de l'économie des finances et de l'industrie).

III.2) **Conditions de participation**

III.2.1) **Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies: Si le candidat fait valoir les capacités d'autres opérateurs économiques (quelle que soit la nature juridique des liens existants avec eux: groupement, sous-traitance, filiale ou autre), en application de l'article 17 du décret 2005-1742 du 30.12.2005 modifié, il fournit l'ensemble des documents exigés dans la rubrique III.2.1), III.2.2) et III.2.3) du présent avis pour chaque opérateur (y compris pour les membres d'un groupement) et justifie qu'il en disposera pour l'exécution du marché.
Les attestations relatives aux capacités juridiques énoncées ci-dessous, ainsi que les capacités économiques, financières et techniques peuvent être regroupées sur un seul document dont un modèle, intitulé «Déclaration du candidat», est téléchargeable sur la plateforme de dématérialisation des marchés publics de la Banque de France à l'adresse: https://banque-france.achatpublic.com. Le document est à récupérer dans la rubrique « pièces de marche ».
À l'appui de sa candidature, le candidat individuel ou chaque membre du groupement doit fournir un dossier administratif comportant:
I. Une attestation sur l'honneur dûment datée et signée:
1. Qu'il n'a pas fait l'objet depuis moins de 5 ans, d'une condamnation définitive pour l'une des infractions prévues par les articles 222-38; 222-40; 225-1; 226-13; 313-1 à 313-3; 314-1 à 314-3; 324-1 à 324-6; 413-9 à 413-12; 421-1 à 421-2-3; par le deuxième alinéa de l'article 421-5, par l'article 433-1; par le second alinéa de l'article 433-2, par le huitième alinéa de l'article 434-9; par le second alinéa de l'article 434-9-1, par les articles 435-3; 435-4; 435-9; 435-10; 441-1 à 441-7; par l'article 441-9; par les articles 445-1; par l'article 450-1 du code pénal; par l'article 1741 du code général des impôts; et par les articles L. 2339-2 à L. 2339-4, L. 2339-11-1 à L. 2339-11-3 du code de la défense et L. 317-8 du code de la sécurité intérieure, ou pour une infraction de même nature dans un autre État de l'Union européenne.
Ne pas être exclu des marchés publics, à titre de peine principale ou complémentaire prononcée par le juge pénal, sur le fondement des articles 131-10 ou 131-39 du code péna.
2. Qu'il n'a pas fait l'objet, depuis moins de 5 ans, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées aux articles L.1146.1, L. 8221-1, L. 8221-3, L. 8221-5, L. 8231-1, L. 8241-1, L. 8251-1 et L. 8251-2 du Code du travail, ou pour des infractions de même nature dans un autre État de l'Union européenne.
pour les contrats administratifs, ne pas faire l'objet d'une mesure d'exclusion ordonnée par le préfet, en application des articles L. 8272-4, R. 8272-10 et R. 8272-11 du code du travail.
3. Qu'il n'a pas fait l'objet d'une liquidation judiciaire au sens de l'article L. 640-1 du Code de commerce ou d'une faillite personnelle pour les personnes physiques, au sens de l'article L. 653-1 à 653-8 du même code, ou d'une procédure équivalente régie par un droit étranger.
4. Que dans le cadre d'une procédure de sauvegarde au sens de l'article L. 620-1, ou d'un redressement judiciaire au sens de l'article L. 631-1 du Code de commerce ou d'une procédure équivalente régie par un droit étranger, il a été habilité à poursuivre son activité pendant la durée prévisible d'exécution du marché ou de l'accord cadre.
5. Qu'il a souscrit, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, les déclarations incombant en matière fiscale et sociale et avoir acquitté les impôts et cotisations exigibles à cette date, ou s'est acquitté spontanément de ses impôts et cotisations avant la date du lancement de la présente consultation ou d'avoir constitué spontanément avant cette date des garanties jugées suffisantes par le comptable ou l'organisme chargé du recouvrement.
6. Qu'il a mis en œuvre l'obligation de négociation prévue à l'article L. 2242-5 du code du travail, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, ou, à défaut, réalisé ou engagé la régularisation de sa situation à la date de la soumission.

II. Les documents relatifs aux pouvoirs des personnes habilitées à engager les candidats.
III. La copie du ou des jugements prononcés, s'il est en redressement judiciaire ou sauvegarde. Pour la fourniture des documents ou renseignements demandés ci-dessus, le candidat peut valablement produire les pièces ou informations équivalentes dans l'État dans lequel il est établi.

III.2.2) **Capacité économique et financière**
Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies: I. Preuve d'une assurance des risques professionnels.
II. Fourniture des bilans des 3 derniers exercices disponibles du candidat (et éventuellement ceux du groupe).
III. Déclaration concernant le chiffre d'affaires global pour chacune des 3 dernières années (filiale France s'il y a lieu).
Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s): CA >1 000 000 EUR HT /an.

III.2.3) **Capacité technique**
Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies:
I. Présentation d'une liste de services (5 maximum), effectuées au cours des 3 dernières années avec indication du volume traité, du nom du destinataire, la date et le lieu d'exécution.
II. Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des 3 dernières années.
III. Fourniture des certifications de type ISO 9001, ISO 14001, OHSAS, ISO18001, ou équivalent (si l'entreprise en dispose).
IV. Déclaration indiquant le type de véhicules et l'équipement technique dont le candidat dispose pour assurer la logistique de marché de même nature.
V. Fournir la liste des agréments de l'entreprise avec mention des dates de validité (voir point III.3.1).

III.2.4) **Informations sur les marchés réservés**

III.3) **Conditions propres aux marchés de services**

III.3.1) **Information relative à la profession**
La prestation est réservée à une profession particulière : oui
références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables: Si oui) référence des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables:
Agréments préfectoraux en cours de validité et/ou tous documents similaires européens transposables en droit français:
Pour l'exercice et l'activité de transport sécurisé avec escorte non armée.
Loi n° 83-629 du 12/07/83 règlementant les activités privées de sécurité et décret n° 86-1058 du 26.9.1986 relatif à l'autorisation et au recrutement des personnels des entreprises de surveillance et de transport de fonds et de protection des personnes.

III.3.2) **Membres du personnel responsables de l'exécution du service**
Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation: oui

Section IV: Procédure

IV.1) **Type de procédure**

IV.1.1) **Type de procédure**
Restreinte

IV.1.2) **Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer**

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats: Si le nombre des entreprises, dont la candidature est recevable au regard notamment des exigences posées en III-2-1 est supérieur à 5, les entreprises seront sélectionnées en fonction de leur capacité technique, économiques et financière selon:
1) Capacité technique pour 60 % de la valeur globale des critères appréciée selon :
— expérience dans les domaines concernés, pondéré à 3 — moyens techniques et humains, pondéré à 2 — mise en œuvre de certifications qualité et/ou sécurité, pondéré à 12) Capacité financière pour 40 % de la valeur globale des critères appréciée selon :
— solvabilité et capacité bénéficiaire pondéré à 4.

IV.1.3) **Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue**

IV.2) **Critères d'attribution**

IV.2.1) **Critères d'attribution**
Offre économiquement la plus avantageuse, appréciée en fonction des critères suivants des critères énoncés dans le cahier des charges, dans l'invitation à soumissionner ou à négocier, ou dans le document descriptif

IV.2.2) **Enchère électronique**
Une enchère électronique sera effectuée: non

IV.3) **Renseignements d'ordre administratif**

IV.3.1) **Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur:**
BDF2015020

IV.3.2) **Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché**
non

IV.3.3) **Conditions d'obtention du cahier des charges et de documents complémentaires ou du document descriptif**
Documents payants: non

IV.3.4) **Date limite de réception des offres ou des demandes de participation**
16.7.2015 - 16:00

IV.3.5) **Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés**

IV.3.6) **Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation**
français.

IV.3.7) **Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre**

IV.3.8) **Modalités d'ouverture des offres**

Section VI: Renseignements complémentaires

VI.1) **Renouvellement**

VI.2) **Information sur les fonds de l'Union européenne**
Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne: non

VI.3) **Informations complémentaires**
Téléchargement du dossier de candidature:
Attention: il est rappelé aux candidats que lors du téléchargement du dossier de candidature sur la plateforme, ils ne sont plus obligés de s'identifier. Mais s'ils ne procèdent pas à cette formalité, ils ne seront pas avertis par la plateforme des éventuels modifications ou correctifs opérés dans le cadre de l'appel d'offres, et ils ne recevront pas les réponses aux questions posées.
Les candidats devront en outre joindre à leur dossier de candidature l'accord de secret « Banque de France» dûment complété,daté et signé.

L'accord de secret est disponible via la plateforme de dématérialisation à l'adresse https://banque-france.achatpublic.com. (Ce document est à récupérer dans la rubrique « pièces de marche ».)
En cas de dépôt de la candidature sur la plateforme électronique de la Banque de France:
Les candidats sont autorisés à transmettre leur candidature par voie électronique via le site: https://banque-france.achatpublic.com, en cliquant sur « répondre a la consultation ».
Le téléchargement de la candidature doit être impérativement terminé au plus tard aux date et heure limites indiquées au point IV.3.4) du présent avis de marché, sous peine de rejet par le système informatique. Il est donc conseillé de débuter le téléchargement du pli suffisamment à l'avance. Le dépôt du pli sur la plateforme génère automatiquement un accusé de réception par courrier électronique.
En cas de problèmes techniques relatifs à la plateforme ou pour toutes éventuelles questions sur son utilisation, la hotline est joignable aux coordonnées suivantes:
Courriel: support@achatpublic.com
Tél. : +33 892232120
Pays étrangers: +33 148075342
Chaque fichier composant le dossier de candidature devra être inférieur à 40 Mo, en cas de taille supérieure, il devra être découpé.
Les documents remis sur la plateforme devront chacun être signés électroniquement au moyen d'un certificat établi au nom de la personne physique habilitée à engager la société. En cas de remise réalisée par une autre personne, la personne habilitée à engager la société peut utiliser le parapheur disponible sur le site de la plateforme (rubrique outils/outil de vérification/Gestion de parapheurs — le manuel associé est dans la documentation) pour signer électroniquement les documents.
Les formats électroniques dans lesquels pourront être transmis les documents du pli de candidature (déclaration du candidat) sont les suivants: Word ou PDF signés. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de convertir les formats dans lesquels ont été encodés les fichiers, afin d'assurer leur lisibilité dans le moyen et long terme.
Les certificats de signature électronique doivent:
1. Soit être conformes à l'une des catégories de certificats constitutifs d'un produit de sécurité figurant sur la liste des produits de sécurité accessible sur le site www.references.modernisation.gouv.fr.
Les certificats PRIS V1 figurant sur la liste mise à disposition du public par le ministre chargé de la réforme de l'État à l'adresse suivante http://www.entreprises.minefi.gouv.fr/certificats/ ne peuvent plus être utilisés à partir du 19.5.2013.
2. Soit être délivrés par une autorité de certification européenne mentionnée sur la Trust-service Status List, http://eutsl.3xasecurity.com/tools/
3. Soit être délivrés par une autorité de certification, française ou étrangère, et répondre à des normes équivalentes à celles du référentiel général de sécurité (RGS).
La demande de certificat de signature doit être anticipée le plus tôt possible.
Pour apposer sa signature, le signataire utilise l'outil de signature de son choix.
Le candidat transmet, avec le document signé, le mode d'emploi permettant de procéder aux vérifications nécessaires. Le mode d'emploi contient, a minima, dans tous les cas, la procédure permettant la vérification de la validité de la signature.
Le candidat qui utilise l'outil de signature proposé par la plateforme de dématérialisation des marchés de la Banque de France, est dispensé de fournir la procédure de vérification de la signature.
Lorsque le candidat utilise l'outil de signature mentionné au 3 ci-dessus, le mode d'emploi doit également contenir l'adresse du site Internet du référencement du candidat par le pays d'établissement ou, à défaut, les

données publiques relatives au certificat de signature, qui comportent au moins, la liste de révocation et le certificat du prestataire de services de certification électronique émetteur.
La signature est au format: XAdES, CAdES ou PAdES.
Si le candidat souhaite vérifier la signature d'un document, il peut utiliser l'outil de vérification de signature fourni par la plate-forme dans la rubrique « outils informatiques ».
La signature d'un fichier compressé (Zip), ou d'un fichier comportant plusieurs documents, ne vaut pas signature des documents qu'il contient. Si la signature électronique est apposée au moyen d'un parapheur électronique, chaque signature doit pouvoir être vérifiée indépendamment des autres.
En cas de transmission électronique, une copie de sauvegarde peut être envoyée dans les conditions définies par l'arrêté du 14.12.2009 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics. La copie de sauvegarde peut être transmise soit sur support physique électronique signé électroniquement, soit sur support papier, et doit être placée dans un pli scellé comportant les mentions suivantes:
— «candidature: Transport sécurisé avec escorte non armée » — le nom, l'adresse mail et le cachet du candidat (en cas de groupement d'entreprises: cachet du mandataire ou à défaut de l'ensemble des entreprises consituant le groupement),
— « copie de sauvegarde»,
— « ne pas ouvrir avant la séance d»ouverture des plis.
Le pli scellé contenant la copie de sauvegarde doit parvenir dans les délais impartis pour la remise des candidatures indiqués au IV.34, par tout moyen permettant de déterminer de façon certaines la date et l'heure d'arrivée, à l'adresse indiquée ci-dessous:
Banque de France — Fabrication des Billets- Commission de marchés — à l'attention de Mme Marie Pascale-Aboulfaraj — 10 bd Duclaux — CS 30100 — Chamalières — 63407, France.
La copie peut être soit adressés par voie postale, soit déposée au guichet d'accueil des visiteurs sis à l'adresse ci-dessus mentionnée, seul guichet habilité à délivrer un récépissé (horaires: du lundi au vendredi de 7:30 à 16:00).
Les candidatures transmises par voie électronique et dans lesquelles un programme informatique malveillant est détecté par le pouvoir adjudicateur ne feront pas l'objet d'une réparation.
En cas de remise de la candidature sous format papier:
Les pièces constitutives du dossier à remettre par chaque candidat sont à présenter dans une enveloppe fermée portant exclusivement et impérativement les mentions suivantes:
1) Banque de France — fabrication des billets- commission de marchés — à l'attention de Mme Marie Pascale-Aboulfaraj — 10 bd Duclaux — CS 30100 — Chamalières — 63407, France.
2) «Candidature: Transport sécurisés avec escorte non armée ».
3) Le nom, l'adresse mail et le cachet du candidat (en cas de groupement d'entreprises: cachet du mandataire ou à défaut de l'ensemble des entreprises consituant le groupement).
4) « Ne pas ouvrir avant la séance d'ouverture des plis ».
Les plis contenant les candidatures peuvent être soit adressés par voie postale, soit déposés au guichet d'accueil des visiteurs sis à l'adresse ci-dessus mentionnée — seul guichet habilité à délivrer un récépissé (horaires: du lundi au vendredi de 7:30 à 16:00).
Les plis devront parvenir à l'adresse indiquée ci-dessus, impérativement avant les « date et heure limites » indiquées au IV.3.4, par tout moyen permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure d'arrivée.
L'expéditeur devra tenir compte des délais postaux, la Banque de France ne pouvant être tenue pour responsable des problèmes d'acheminement du courrier.
Quel que soit leur mode de transmission, les plis qui parviendront sous enveloppe non fermée ne seront pas retenus et seront renvoyés à leur expéditeur.

Questions à la Banque de France: si les candidats ont des questions à poser à la Banque de France sur le contenu du présent avis et sur la présentation de leur candidature, ils peuvent s'adresser à Marie Pascale-Aboulfaraj (coordonnées téléphoniques et adresse mail: section I paragraphe I.1 Nom, adresses et point(s) de contact du présent avis de marché) ou déposer la question sur le site acheteur _https://banque-france.achatpublic.com, la question devant parvenir à la Banque de France au plus tard quatre jours avant la date de remise des candidatures.
Chaque candidat est tenu de signaler, à chaque étape de la procédure le cas échéant, selon les modalités prévues pour les questions, les anomalies, erreurs, incohérences, imprécisions ou omissions qui sont susceptibles de le léser à la lecture des pièces de la présente procédure. A défaut de les avoir signalées, les candidats sont réputés admettre que ces éventuelles anomalies, erreurs, incohérences, imprécisions ou omissions ne les ont pas lésés dans leur compréhension des exigences et règles de sélection posées par le présent avis au titre des candidatures.

VI.4) **Procédures de recours**

VI.4.1) **Instance chargée des procédures de recours**

Tribunal administratif
7 rue de Jouy
75181 Paris Cedex 04
FRANCE
E-mail: greffe.ta-paris@juradm.fr
Téléphone: +33 144594400
Adresse internet: http://paris.tribunal-administratif.fr

VI.4.2) **Introduction des recours**

Précisions concernant les délais d'introduction des recours: — référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du code de justice administrative, pouvant être exercé jusqu'à la signature du marché,
— référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA, pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA,
— recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées.

VI.4.3) **Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction des recours**

VI.5) **Date d’envoi du présent avis:**

12.6.2015